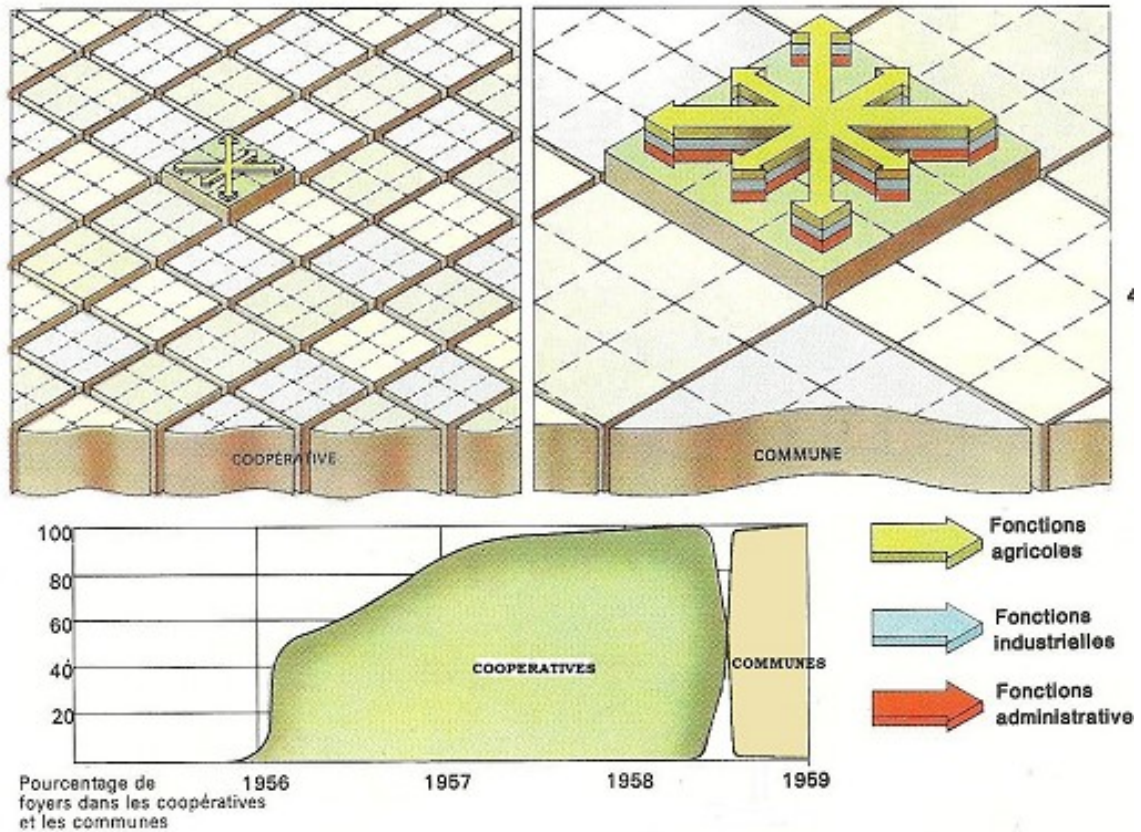


LE GRAND BOND EN AVANT 1958-1961



Les communes populaires furent créées au cours de l'été 1958. Elles devaient représenter la dernière étape de la socialisation de l'agriculture. Venant après la réforme agraire de 1950, qui avait donné la terre aux paysans, et après le grand mouvement de collectivisation de 1953, qui avait aboli la propriété privée et créé 700 000 coopératives de production. Les communes populaires, au nombre de 26000, donc plus étendues, avaient, à côté de leur rôle agricole, des fonctions industrielles et administratives.

